

La communauté internationale au chevet de notre pays :
Une rencontre initiée par le chef de la MINUSMA certainement
harmoniser les points de vue

MALI

680

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 03 SEPTEMBRE 2020

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



IBK hospitalisé

Quelles implications ?



Concertation autour de la transition : Quand le
CNSP surprend par la méthode !



La transition politique au Mali : Entre doute
et optimisme ?



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	IBK hospitalisé : quelles implications ?	P.4
Brèves	La grand'messe du RPM : Ce Vendredi 4 septembre 2020 au CICB	P.11
	Mali : Les groupes armés ont rencontré la junte pour préparer les discussions	P.11
	Mali : Un civil tué et deux autres blessés par des soldats français à Gao	P.11
	Perle rare de l'armée malienne : Gal Dembélé, un des cerveaux du putsch	P.12
	Détentions des officiels de l'ancien régime : L'AMDH a échangé avec le CNSP sur la situation des droits de l'homme	P.12
	Mali : Les fonctionnaires sans salaires	P.13
	"On en a parlé": Les raisons de la non libération de Boubou et Timbiné	P.13
Actualité	Blindés non armés, hélicos cloués au sol : Le complot découvert	P.15
	Échec des négociations entre le CNSP et les syndicats de l'éducation: L'année blanche en passe d'être consommée !	P.17
	Cour d'Assises de Bamako : Une bande de malfaiteurs totalement anéantie	P.18
Politique	La communauté internationale au chevet de notre pays : Une rencontre initiée par le chef de la MINUSMA certainement harmoniser les points de vue	P.20
	Concertation autour de la transition : Quand le CNSP surprend par la méthode !	P.21
	La transition politique au Mali : Entre doute et optimisme ?	P.23
	Transition au Mali : Le CRAMN fait de pertinentes propositions	P.24
	Situation politico-sociale du Mali : La plateforme AC-AEEM du M5-RFP plaide pour la levée immédiate de l'embargo	P.25
Culture & société	Mariage : La société semble légitimer les violences conjugales	P.27
International	Côte d'Ivoire : Les candidatures de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro peuvent-elles aboutir ?	P.28
	Candidature d'Alpha Condé en Guinée : Ses partisans applaudissent, ses opposants menacent	P.29
	Tunisie : le gouvernement de la dernière chance	P.30
Sport	Compétitions interclubs 2020-2021 : La caf dévoile les dates	P.31
	Aiglons : Les choses sérieuses commencent	P.32



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



IBK hospitalisé : Quelles implications ?

La santé de l'ancien président de la République, Ibrahim Boubacar Keita était très fragile avant sa chute. Les multiples voyages quasi clandestins, qu'il effectuait à bord d'Air IBK One, avaient pour objet des visites et autres contrôles médicaux. C'était là d'ailleurs un secret de polichinelle qui pose la sempiternelle question de l'omerta qui entoure la santé de nos gouvernants. Et aussi les petits mensonges sur leur prétendue bonne santé. Aucun malien ne doutait de la mauvaise santé, au demeurant visible à l'œil nu, de IBK. Mais nul n'en parlait soit par pudeur, soit par crainte ou enfin par intérêt.

Se trouve ainsi posée l'imperieuse nécessité de la transparence sur ce sujet très délicat. En clair, l'état de santé des présidents de la République doit-il rester une affaire privée, un

secret d'Etat ou au contraire faut-il informer les citoyens ne serait ce que par un bulletin de santé ou en cas de maladie importante ?

Le sujet dépasse le cas IBK ou même ceux de chefs d'Etat africains. Mais force est de constater que c'est chez nous, en Afrique, que pullulent ces présidents qui oscillent autour des 80 ans et dont la santé, par conséquent est nécessairement fragile.

Qui douterait, pour ne s'en tenir qu'à la sous région que Alpha Condé et Alassane Dramane Ouattara aient naturellement des problèmes de santé ?

Pour en revenir à IBK, depuis les événements du 18 août 2020 qui l'ont contraint à jeter l'éponge, sa santé s'est fortement dégradée. Après l'intervention de ses pairs, Ibrahim Boubacar Keita a été libéré par ses tombeurs mais

placé en résidence surveillée. Le jour de sa démission il est apparu très affaibli. Depuis de nombreuses voix s'accordaient à dire qu'il était très malade. L'on se rappelle, le samedi dernier que son médecin traitant avait patienté des heures sans pourtant voir son patient. Il aura fallu l'intervention de plusieurs hautes personnalités pour que ce dernier puisse avoir l'autorisation d'être en contact avec l'ancien président de la République. Cette situation avait indigné les chefs d'état de la Cédéao. Mais depuis maintenant 48 heures, l'information défraie la chronique, Ibrahim Boubacar Keita, le président malien évincé le 18 août dernier a été hospitalisé ce 1er septembre dans une clinique privée à Bamako. Cette hospitalisation vient aggraver les craintes concernant la santé de cet homme de 75 ans



maintenu depuis sa démission en résidence surveillée. Ce qui veut dire qu'IBK n'a pas encore digéré sa démission. Selon des sources crédibles, l'ancien président malien Ibrahim Boubacar Keita (IBK) est hospitalisé dans une clinique privée à Bamako et son état de santé est stable, mais il pourra être évacué à l'étranger

pour y recevoir un traitement médical plus approprié. IBK aurait été victime d'un accident vasculaire cérébral, sans grave conséquences et serait dans un état stable et conscient. L'ancien président malien est apparu faible ces derniers temps, notamment lors de la déclaration de sa démission le 18 août dernier et

les inquiétudes n'ont fait que grandir pendant sa détention dans la caserne de Kati à 15 kms de Bamako.

A en croire une autre source proche du dossier, IBK devrait effectuer des consultations depuis 45 jours. Mais compte tenu des circonstances, il n'a pas eu le temps de suivre les instructions de son médecin traitant. Toujours selon la même source, il devrait regagner son domicile pour poursuivre le reste de son traitement avant une probable évacuation sanitaire qui, elle aussi, pose des problèmes et des questionnements.

Le premier problème est de savoir ce que IBK pourrait faire à l'étranger pour cacher les traces des multiples détournements dont il était parrain. L'autre problème concerne l'effectivité de son retour au Mali malgré les assurances données par la CEDEAO.

Le questionnement pose la problématique de tous ces gouvernants qui laissent dans un état de délabrement avancé les structures sanitaires nationales pour aller soigner n'importe quelle rhume à l'étranger. Le cas IBK devrait les faire réfléchir.

Mais en attendant, et par pur humanisme, il faut laisser IBK partir.

■ **Diala Thiény Konaté**



Jeune Afrique

Hama Amadou a livré un discours offensif, le 29 août, lors de l'investiture d'un autre opposant, Omar Hamidou Tchiana, pour la présidentielle de décembre. Une prise de parole qui marque le début de sa propre campagne.



Tandis que l'ancien président est en résidence surveillée dans sa résidence personnelle de Sébénikoro, son ancien Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale dissoute sont toujours aux mains de la junte à Kati.



Colistière de Joe Biden à la présidentielle américaine, la sénatrice de Californie, fille d'immigrés jamaïcain et indien, doit permettre aux démocrates de l'emporter face à Donald Trump. Mais la partie n'est pas encore gagnée...



Alassane Diop

Une image déchirante qui se passe de tout commentaire !!!



Un jeune arbre qui a eu le temps de croître, mûrir et produire fruits au beau milieu des rails de l'unique voie Mahina -Toukoto . Quand les descendants ne méritent point des ascendants, morts en travaux forcés pour rien.

Nous nous révélons incapables de protéger leurs sépultures, défendre leurs mémoires et sauvegarder les témoignages qu'ils nous ont légués pour nous servir !

En 2018 , en pleine campagne à une certaine réélection, on a vu au JT ORTM, les images, fake peut-être, d'une locomotive repeinte et des stations wagons pour le transport passagers BAMako-Kayes-Bamako qui devenait désormais une réalité.

Mensonge ou vérité, violation constitutionnelle ou stabilité institutionnelle, voix du peuple ou mini-peuple , c'est aux pauvres villageois de l'axe Bamako -kayes dont la vie était calquée sur le magnifique chant de la sirène des locomotives qui arrivent en gare, d'en juger. Il faut donner la parole aux citoyens, à tous les Maliens.

Il faut tout repenser à la base.



Abdoulaye Baba Toure

C'est pas de l'humour !!!

Je viens de voir à l'instant cette photo de #DjoBalla, crâne rasé. J'espère de tout coeur que c'est une vieille photo (avant ses dreadlocks).

Les dreadlocks peuvent être l'expression profonde d'une conviction religieuse ou spirituelle.

Les ramener tout simplement à une préférence de mode uniquement



est une erreur monumentale.

Ses geôliers ont enlevé ses dreadlocks comme on enlève les vêtements, montres, ou tout autres accessoires vestimentaires d'un prisonnier.

Ils lui ont enlevé sa dignité. J'en connais qui aurait préféré la mort à cette humiliation !!!



Touré Abdoul Karim

Le 24 janvier 2012, 12 jours après le déclenchement de la rébellion à Ménaka et Kidal avec l'assassinat d'un homme, le MNLA, en association avec Iyad Ag Ali et les « djihadistes » de son organisation Ansar Eddine, attaque le Camp militaire de Aguel hoc. Ils y massacrent le Capitaine Sékou Traoré dit Bad et une centaine de soldats. La France ne condamne pas. Alain Juppé, alors Ministre des Affaires Étrangères de Sarkozy, dit dans une interview à Europe 1 et relayée sur RFI, je cite : « Le MNLA enregistre des succès notables sur le terrain...



LA BASE DE TESSALIT #une_zone_stratégique_convoyée.

Les dirigeants du MNLA, à qui la France et la Communauté Internationale promettent la partition du Mali et la création de « l'Azawad » doivent être désarmés et cantonnés. La justice devra un jour statuer sur leur association avec les terroristes et autres trafiquants de drogue et d'armes, sur les viols et la destruction des biens publics, mais aussi sur les crimes de sang commis depuis 1990, de part et d'autre.

Laissons la parole maintenant à Hama Ag Mahmoud, cité plus haut. Il se dit aujourd'hui ex-membre du MNLA, et il nous lève un coin de voile de notre tragédie, je le cite : « La France nous avait donné son feu vert pour l'indépendance de l'Azawad ». Il explique : « La France a demandé au MNLA de l'aider à faire désertir tous les combattants touaregs qui étaient dans l'armée libyenne pendant la guerre de Libye et de bloquer le recrutement des Libyens dans le nord du Mali et dans l'Aïr au Niger. Et en contrepartie, elle nous avait donné son feu vert pour l'indépendance de l'Azawad. C'est l'accord qui a été conclu avec la France. L'objectif de la France était tout simplement d'affaiblir le gouvernement malien pour l'obliger à signer un accord de défense et ensuite s'octroyer des concessions minières : de l'or, du phosphate, du gaz, du pétrole, etc. Et surtout le bassin de Taoudeni, qui est une mer intérieure d'eau douce, ainsi que la base de Tessalit, une zone stratégique convoitée par les Américains, les Européens mais aussi les Russes. Tout le monde veut avoir cette base ». Fin de citation. Voilà la cruelle vérité du complot ! Il faut ajouter aux affirmations de Hama Ag Mahmoud les techniques spécifiques employées par la France néocoloniale :

- S'ouvrir des marchés pour son secteur militaro-industriel en déclin
- captation des aides financières octroyées au Mali pour la vente de ses vieux stocks de matériels et équipements militaires, expérimentation de nouveaux engins, expertise en formation des troupes et planification des opérations, etc. ...
- Phagocytage de la MINUSMA et contrôle de sa chaîne de commandement en son sein ainsi que dans l'armée malienne. Au moins 8 cadres français occupent encore des postes clés, après le cas de Christophe Sivillon qui avait publiquement affiché son soutien au MNLA.

C'est clair ! Quelque conclusion que nous tirerons de tous ces faits, nous conduise à cette phrase énoncée par tous les Présidents français depuis Charles de Gaulle, je cite : « La France n'a pas d'amis, elle a des intérêts ». Nos compatriotes égarés le comprendront un jour à leurs dépens.

Hama Ag Mahmoud semble l'avoir compris. Il l'exprime avec beaucoup

de courage.

Ps: photo Hama Ag Mahmoud

Extrait lettre ouverte au peuple malien

Cheick Oumar Sissoko



Boubacar Diallo

« Si petite que soit une forêt, on y trouvera toujours suffisamment de fibres pour lier un homme »

Ce pays est notre et personne ne viendra le construire

à notre place

Oh ô jeunesse

C'est l'heure de l'Afrique

Quelle belle espérance

Notre père Konaté dans la dignité

Nous suivrons ta voie

Nous voulons ta foi

Ressaisissons nous et soyons fier de notre vert jaune rouge



FRANCE 24

L'armée française a tué accidentellement, mardi, un civil dans le nord-est du Mali en effectuant des tirs de sommation contre un bus qui refusait de ralentir en face d'un convoi de la force Barkhane, selon l'état-major français. Deux autres ont été blessés.



Moussa Baba Coulibaly



Entendu sur RFI dans le journal en bambara, un ressortissant africain dit qu'au Mali on a fait Coup d'État à tous les présidents. On a humilié certains en les jetant en prison. Il dit que cela n'arrivera pas chez lui où le président court après un 3ème mandat. Décidément, le Mali est un cas d'école.

Proverbe bambara

"Lorsque la coque d'arachide peut blesser un crâne (surtout lisse), il ya en-dessous la trahison du caillou"

Seydou Omar Traoré



- Abu Dhabi ou Clinique Pasteur :

Où faut-il soigner le président pour sa bonne santé?

M. Nouhoum Togo - Officiel



Oui pour un président civil ou militaire a la retraite pour chapeauter. Oui pour un vice prsdt militaire pour s'occuper des opérations sécuritaires, et d'un PM civil pour coordonner et exécuter

RFI



Le président américain était mardi 1er septembre à Kenosha dans le Wisconsin où un jeune homme noir a été blessé de sept balles par un policier il y a dix jours. Donald Trump n'a pas rencontré la famille de Jacob Blake.



Yehia Tandina

TOMBOUCTOU : Appui à l'hôpital

Le jumelage entre la généreuse ville de Chemnitz en Allemagne et la mystérieuse Tombouctou se porte à merveille. Après notre cris de coeur pour la seule et unique structure sanitaire, les amis de Tombouctou ne cessent de nous séduire. Ainsi l'évacuation des eaux du grand puits vers la fosse secondaire et finale n'est plus une épine pour l'hôpital. Une motopompe d'une capacité de 16 chevaux a été mise à la disposition du Directeur général Dr Kassogue. C'est en présence du personnel soignant du doyen du conseil d'administration et le point focal du jumelage Mr Marcel MAIGA que la cérémonie s'est déroulée. Un partenariat entre l'hôpital de Chemnitz et de Tombouctou est en étude pour les jours à venir.

Ce geste de haute portée humanitaire a été salué par les uns et les autres qui ont vivement applaudi l'action main à main. C'est à dire du donateur au bénéficiaire sans un troisième larron. Vivement le jumelage CHEMNITZ-TOMBOUCTOU



Koulouba Actu

Le leader du mouvement de contestation politique M5-RFP, l'imam Mahmoud Dicko s'est exprimé à travers une interview accordée à RFI sur la sanction de la CEDEAO et la transition politique au Mali. De son point de vue, la transition doit être confiée à un « civil consensuel » et dans un délai bien terminé qui ne dépasse pas au moins 18 mois.

K

PINAL

Communiqué :

Le Comité National pour le Salut du Peuple organise au Centre International de Conférence de Bamako, les 5 et 6 septembre 2020 LES JOURNEES DE CONCERTATIONS NATIONALES SUR LA GESTION DE LA TRANSITION.

Ces rencontres ont pour objectif de convenir de la feuille de route de la transition, de définir l'architecture et les organes de la transition, et enfin de contribuer à l'élaboration de la charte de la transition.

Prendront part à cette activité :



- Les partis politiques
 - Les organisations de la société civile
 - Le M5 RFP
 - Les groupes signataires de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et les mouvements de l'inclusivité.
 - Les organisations syndicales
 - Les associations et faitières de la presse
- L'événement est placé sous la haute présidence du Colonel Assimi GOITA, Président du CNSP.
- Tous au CICB les 5 et 6 Septembre 2020 pour prendre part aux concertations nationales.

" Ensemble pour une transition réussie "

Issa Kaba

Juste un mois il était le président d'un mouvement appelé devoir de generation pour soutenir IBK et tenez vous bien c'est lui qui a dit "si IBK démissionne nous allons porter plainte contre lui pour haute trahison, aujourd'hui il est chef d'une nouvelle organisation appelée "Tamis" pour soutenir le CNSP qui a fait démissionner IBK de force. je ne parle pas de ta vie privée ou de ton parti mais de ce que toi même tu as publié en l'espace d'un mois ..si c'est pour suivre des jeunes comme toi je préfère Bathily comme tu dis..





Bina Sogoba

Le CNSP dans les garnisons

La direction du Génie Militaire et le Régiment des Commandos Parachutistes ont reçu, le mardi 1er septembre 2020, la visite d'une forte délégation du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP), conduite par son 3ème Vice-président, Le Colonel Modibo Koné de la Garde Nationale.

Cette prise de contact du CNSP a pour but de s'enquérir des conditions de vie et de travail du personnel du 34ème Bataillon du Génie Militaire et celui du Régiment des Commandos Parachutistes.

Dans une atmosphère très cordiale, les échanges ont porté sur les différentes préoccupations des hommes, notamment les formations des éléments dans leurs spécialités, l'amélioration des soins dans les infirmeries ainsi que la reprise des cours au niveau des écoliers. Vous m'excuses pour la qualité de mes images.

Avp/Bina Sogoba



Boubacar Btang

Le terme de ce vieux est devenu le sel dont la plupart des maliens s'en servent pour donner goût à leur sauce de plaisanterie, de moquerie, de causerie ou de connerie.

"ANGA TAA": partons.

"ANGA YAN BLAA": Quittons ce lieu. Btang !!!



Papajerome Le Sage



DÉMENTI

Après vérification je viens démentir, que Le nommé Kassoum GOITA n'est pas le frère de Hassimi GOITA:

Il faut savoir que Kassoum Goita depuis sous-lieutenant, il est dans le renseignement. C'était même l'adjoint à Moussa Diawara et presque tous les succès au début c'était lui, quand Diawara était en voyage.

Diawara l'a écarté pour ne pas qu'il lui fasse de l'ombre. C'est la raison de sa nomination comme DGSE Adjoint.

Le père (Alphonse) de Kassoum GOITA est décédé quand, il travaillait à la BIAO actuel BIM SA et Assimi son père était militaire et il vit à koulikoro sa retraite. PJLS



Serge Daniel



Mali- Le Pdt malien renversé IBK a été admis dans une clinique privée de Bamako pour « un contrôle de routine », selon sa famille. Il retourne à son domicile ce mercredi (bien mercredi) après midi selon la même source. Mais son départ à l'étranger pour des soins se prépare

La grand'messe du RPM : Ce Vendredi 4 septembre 2020 au CICB

RASSEMBLEMENT POUR LE MALI



Elle réunira toutes les sections RPM de Bamako, l'ensemble des coordinations régionales, les députés, les maires RPM du district de Bamako et tous les conseillers communaux. L'objectif de cette rencontre exceptionnelle est assez clair dans la tête de ses organisateurs. Face à la situation nouvelle, le parti doit afficher plus que jamais son unité et sa cohésion, afin de prouver à l'opinion nationale et internationale sa capacité réelle à transcender les difficultés passagères qui sont consécutives à la démission (presque) forcée du président IBK élu en 2013, puis en 2018, sous les ailes protectrices du parti des tisserands. Ils entendent également protester vigoureusement contre le maintien en détention de l'honorable Moussa Timbiné, Secrétaire général de la vaillante section RPM de la CV, et président de l'Assemblée nationale prématurément dissoute, dans les conditions peu orthodoxes, que tout le monde connaît.

Comme vous le savez, la CEDEAO et la communauté internationale viennent de fixer à 12 mois, le délai de la transition malienne, une date qui leur paraît non-négociable pour des raisons qui sont propres à elles. Si ce délai était respecté par les nouveaux maîtres du Mali, il est bien évident que le RPM sera naturellement roi ou faiseur de rois. Il est impossible d'écrire une histoire politique de notre pays à l'absence du RPM. C'est ce qui explique le grand optimisme de ses principaux acteurs qui croient à tort ou à raison que cette douloureuse épreuve dans laquelle notre pays est plongée ne sera que d'une courte durée. D'où le choix de regarder vers l'avenir et se mettre tous à l'unisson en vue de remporter de nouvelles victoires électorales.

B.CAMARA

Mali : Un civil tué et deux autres blessés par des soldats français à Gao

Un bus de transport de passagers a essuyé des tirs de la Force Barkhane ce mardi 1er septembre faisant 3 blessés. Un d'entre eux, transporté à Gao pour y recevoir les soins appropriés par l'Armée française a malheureusement succombé à ses blessures.

Selon un communiqué de l'état-major français, l'incident s'est passé à 50 kilomètres de Gao. La France confirme « la mort d'un civil malien et deux autres blessés par des militaires français de la force antidjihadiste Barkhane lors d'un incident impliquant un bus ayant refusé de ralentir malgré des sommations ».

A. CISSE

Mali : Les groupes armés ont rencontré la junte pour préparer les discussions



Les militaires du Comité national pour le salut du peuple l'ont réaffirmé : la mise en œuvre de l'accord de paix signé en 2015 entre l'État malien et les groupes armés du Nord, pro-Bamako et ex-rebelles, sera poursuivie. Améliorée même. Habala Ag Hamzata a porté, devant la junte au pouvoir, les principales préoccupations de la Plateforme. « Il faut aller rapidement sur les questions politico-institutionnelles qui ont toujours été bloquées ; il faut accélérer le désarmement et l'intégration de tous les mouvements et détenteurs d'armes pour nous permettre d'avoir une situation fiable par rapport à tous les groupes armés qui existent sur le terrain. »

Les ex-rebelles de la CMA n'ont quant à eux pas souhaité rentrer dans le détail de leurs propositions. Ils les réservent pour un cadre bien précis. C'est ce que Moussa Ag Attaher est venu expliquer au CNSP : « La CMA est venue demander une rencontre à Kidal avec le plus haut niveau de responsabilité de la CMA le plus vite possible. J'ai informé les officiers dans la salle que la CMA n'est pas venue ici avec des propositions mais elle travaille sur ces propositions et les soumettra lors de la prochaine réunion à Kidal que nous espérons se tenir très bientôt. ». La junte militaire organisera le week-end prochain deux « journées de concertation nationales sur la gestion de la transition ». Les opposants du M5-RFP sont cette fois-ci nommément invités, comme tous les partis politiques maliens, organisations de la société civile, syndicales, ainsi que les groupes armés signataires de l'accord de paix de 2015. Ces mêmes groupes et le CNSP se sont rencontrés ce mardi 1er septembre au ministère de la Défense. La rencontre était présidée par le colonel Malick Diaw. Celui-ci a pu entendre les groupes armés lui affirmer leur disponibilité pour s'impliquer également dans le processus de transition à venir. En clair, pour être représentés dans les différents organes de la transition, et notamment dans le futur gouvernement. Le colonel Malick Diaw s'est confié à RFI à l'issue de la réunion.

Source: Rfi



Perle rare de l'armée malienne : Gal Dembélé, un des cerveaux du putsch



Bard de diplômes obtenus dans les plus grandes universités de la planète, polyglotte de surcroît, le Général Cheick Fantamady Dembélé a roulé sa bosse à l'Union africaine.

La nature très généreuse l'a doté d'une intelligence hors du commun qui se le dispute avec une discrétion de chat et une efficacité de vipère. Motus et bouche cousue, le Général de brigade n'en demeure pas moins la cheville ouvrière du coup d'Etat qui a chassé du pouvoir le président Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août dernier. Professionnellement vôtre ! Un putsch aussi limpide que les eaux de source ! Zéro mort ! Zéro blessé ! Zéro dégâts matériels !

Il a reçu ses épaulettes bien méritées de Général de brigade en mai 2018, des années après sa brillante formation à l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr/Coëtquidan en France où il a décroché son diplôme d'officier cumulativement avec le master en relations internationales avec les félicitations du jury. Cheick Fantamady Dembélé a moissonné à la pelle des brevets, d'abord de l'Ecole d'Etat-major de Koulikoro d'où il est sorti major de sa promotion, puis de l'Ecole de guerre de Paris (2006-2007) avec mention spéciale. Bard de diplômes obtenus dans les grandes universités, notamment une licence d'histoire de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, un master en ingénierie des constructions civiles de l'Université de l'Armée fédérale allemande à Munich, la perle rare des Forces armées maliennes parle couramment français, anglais, allemand.

Dans la vie, un homme doit toujours laisser des traces partout où il passe. Sans ambages, on peut en dire autant de cet officier supérieur qui a roulé sa bosse sur le toit de l'Afrique, au département paix et sécurité de l'Union africaine à Addis Abéba, en Ethiopie. Il fut de tous les combats : coordonnateur de l'entraînement et la formation de la force africaine en attente, planificateur de plusieurs opérations et initiatives

Détentions des officiels de l'ancien régime : L'AMDH a échangé avec le CNSP sur la situation des droits de l'homme



Une délégation de l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH) conduite par son président, Me Moctar Mariko, a été reçue en audience par le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP). Les échanges ont entre autres porté sur la situation des droits humains y compris celle en lien avec les événements du 18 août, la gestion de la transition... Dans la semaine, l'AMDH rendra visite aux détenus pour davantage s'enquérir de leurs conditions de détention. Par rapport aux enquêtes en cours sur les tueries des 10, 11 et 12 juillet, le CNSP promet que les responsabilités seront situées à l'issue des enquêtes et des procès. Sur la Gestion de la transition, après avoir justifié le report des concertations du samedi par la nécessité de participation et d'inclusion, le CNSP a partagé avec l'AMDH les grands axes et les objectifs des concertations qui se tiendront dans les prochains jours. L'AMDH a insisté sur la nécessité d'une gestion inclusive et participative du processus de transition qui pourrait être dirigée par une personnalité civile, technocrate et consensuelle.

Bokoum Abdoul Momini

de paix conduites à l'échelle du continent, entre autres, l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (Misma), la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric), la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca), la Force multinationale mixte des Etats du Bassin du Lac Tchad contre Boko Haram, la Force conjointe du G5 Sahel.

Cet élogieux parcours a plaidé en faveur de sa désignation à la tête de l'Ecole de maintien de la paix Me Alioune Blondin Bèye qu'il a quittée, au terme de 16 mois de travail acharné, au profit de son successeur, le colonel-major Mody Béréthé en 2019.

Yattara Ibrahim

Mali : Les fonctionnaires sans salaires

Plusieurs employés de la fonction publique disent attendre toujours le virement des salaires du mois d'août. En revanche, d'autres confient l'avoir perçu seulement la semaine dernière.

Les sanctions économiques et financières imposées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pourraient avoir des conséquences désastreuses sur le paiement des salaires des fonctionnaires au Mali. Sékou Keïta est un salarié qui donne des cours dans un établissement d'enseignement public de Bamako. Interrogé par la Deutsche Welle, il dit attendre toujours le virement de son salaire du mois d'août sur son compte bancaire.

La longue attente

« Nous n'avons pas eu écho pour l'instant. Nous nous retrouvons dans ce retard de salaire et dans le délai jusqu'à présent. Mais je pense que nous n'avons pas à craindre des sanctions de la Cédéao d'ailleurs les retards sur salaires, c'est presque une habitude à notre niveau. »

En fait, les enseignants maliens sont habitués depuis plusieurs mois à percevoir leurs salaires en retard. C'est-à-dire au début du mois suivant. Un autre fonctionnaire de l'Etat qui évolue dans le secteur de la santé a confié avoir perçu son salaire du mois d'août la semaine dernière. Le paiement des salaires se fait donc au compte-goutte pour l'instant.

L'embargo économique de la Cédéao

« Avec cet embargo économique et financier de la Cédéao contre le Mali, le Trésor public ne pourra plus faire fonctionner ses comptes avec la Bécéao (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest). L'Etat aura à cet effet des difficultés pour engager des dépenses pour payer les fonctionnaires ou encore les diplomates. Il y a aussi le risque même



des banques privées qui n'auront pas accès à leurs comptes au niveau de la Bécéao. Ce qui peut avoir évidemment des effets néfastes sur les entreprises qui passent par ces banques classiques pour payer leurs salariés », explique l'économiste malien Amadou Bamba.

Ce retard dans le paiement des salaires des fonctionnaires, selon une source proche du ministère de l'Economie et des finances, pourrait s'expliquer de deux manières : soit par les dysfonctionnements intervenus dans le système administratif malien en raison des tensions sociales qui ont paralysé le pays pendant plus de deux mois. Soit par la retenue des flux financiers au niveau de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, à travers l'embargo de la Cédéao.

“On en a parlé” : Les raisons de la non libération de Boubou et Timbiné

Selon nos sources, contrairement aux informations relayées sur les réseaux sociaux, l'ancien Premier ministre, Dr Boubou Cissé, et Moussa Timbiné, l'ancien président de l'Assemblée nationale, sont toujours détenus par la junte militaire dans des lieux sûrs et sous haute surveillance. Le motif du maintien de ces deux anciens chefs d'institutions, selon nos sources, serait lié à des affaires les concernant, principalement les tueries des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Bamako, suite à l'appel à la désobéissance civile lancé par les responsables du M5-RFP. Toujours selon les mêmes sources, le M5-RFP aurait exigé au Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) de situer toutes les responsabilités autour de cette bavure de nos forces de sécurité.

Mais, pourquoi Boubou Cissé, et Moussa Timbiné ? Le président de la République sortant, Ibrahim Boubacar Keita, n'est-il pas d'une manière ou d'une autre le premier responsable de cet acte ? Va-t-il avoir une justice équilibrée ou une justice taillée sur mesure ? En tout cas, pour l'instant, rien n'est encore clair et la réaction de la junte militaire est attendue.

Ousmane BALLO



Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous



Blindés non armés, hélicoptères cloués au sol : **Le complot découvert**

Montée en puissance des forces de défense au Centre et au Nord ! L'après coup d'Etat donne un coup d'arrêt aux attaques terroristes grâce à l'offensive de l'armée.

Le Comité National pour le Salut du peuple (CNSP) déjoue les pronostics hâtifs. Contrairement aux conclusions, notamment de la France et ses alliés qui prédisaient une possible avancée djihadiste vers le sud avec la chute du pouvoir, les troupes maliennes tiennent bon et grignotent des territoires aux ennemis qui laissent des plumes dans leur diabolique entreprise de déstabilisation du pays.

Après seulement une semaine de la prise de pouvoir l'armée, l'heure de la débandade a sonné dans les rangs des terroristes. Depuis près de dix ans, ils avaient réussi à affliger de lourdes pertes au sein de l'armée malienne. Au cours d'une vaste opération disposant de toute sa puissance de feu (aérienne et terrestre), l'armée a réussi à déloger une dizaine de camps terroristes dans les régions de Sikasso

et de Mopti. Les images relayées par nombreux médias laissent imaginer l'âpreté des combats et le moral de nos hommes engagés. Le sol était jonché de cadavres, une centaine de morts parmi les djihadistes et beaucoup de matériels récupérés, d'après un premier bilan communiqué

Les hélicoptères frappent

L'armée était-elle flouée par son commandement ? Tout porte à croire que de réels soupçons subsistent autour de la question. Ou son ex-chef suprême le président Ibrahim Boubacar Keita était-il un chaud partisan de la stratégie du chaos pour se maintenir au pouvoir au-delà de son mandat ?

De l'analyse du colonel-major Ismaël Wagué, porte-parole du Comité National pour le Salut

du Peuple (CNSP) « le système se démantèle comme suite : les occidentaux (la France et les Etats-Unis) pensent nous coloniser. Cela avec l'aide de nos dirigeants pour qui nous avons voté ! Ce sont eux qui privilégient les intérêts de ceux à qui profite cette guerre. Facile à comprendre, depuis la chute du régime, l'armée a repris des couleurs. Et multiplie des opérations de ratissage, l'aviation est venue en appui à des hommes déployés au sol. Résultat : destruction des camps djihadistes (Gourma et Douentza). Les moyens aériens (les hélicoptères) qui ont servi à appuyer ces attaques ont pas été loués mais achetés et garés et cloués au sol par nos généraux. Tout simplement pour les beaux yeux de monsieur Dupont, la France, qui n'avait pas donné son autorisation pour à leur entrée en activité contre les djihadistes sur notre propre sol. Maintenant que l'armée est au pouvoir, avec l'aide extérieure d'un partenaire qui fournit des images satellitaires, des retranchements djihadistes ont pu être détectés et détruits. Des faits que les télévisions françaises ne voudront jamais relayer. A tout prix, la France cherche à donner un coup d'arrêt à ces opérations ».

La supercherie découverte

Pendant son régime, des généraux bureaucrates sans amour réel du pays ont dépeuplé



les fonds de réarmement militaire avec la sur-facturation à la clé. Procédant à des achats d'équipements militaires en dessous des normes de qualité, des plus hauts gradés de l'armée ont bien réussi à cacher tous leurs jeux durant tout ce temps. Plusieurs armes lourdes acquises étaient de mauvaise qualité et ne respectaient pas les normes de fabrication en la matière, de sources concordantes. Sur une livraison de dix armes lourdes de types 12.7, seulement trois pouvaient tenir une longue durée au combat sans se planter, autrement dit garder sa portée maximale. Le Mali s'est vu livré des tonnes d'armement ainsi floué avec la complicité de son plus haut commandement militaire. L'utilisation des fonds destinés à l'équipement militaire a fait couler des hectolitres de salive au sein de la société civile et dans les médias. Ainsi, des généraux avec l'aide de quelques entrepreneurs corrompus, en catimini se sont lancés dans une justification sur du faux avec l'achat des blindés non armés. En fait, un blindé est vendu avec son armement. Pour le cas du Mali, la hiérarchie militaire a fait croire sur documentation que ce fut le cas des blindés réceptionnés. Par la suite, ils ont été équipés des 12.7 destinés à être montés sur les véhicules pick-up. Après de rudes tentatives pour équiper ces blindés, des spécialistes de Kati en mécanique n'ont pas vu la supercherie. Finalement, une équipe de sous-officiers venue de la région de Ségou

est parvenue à donner satisfaction aux attentes désespérées de la hiérarchie. Ainsi, ils ont implémenté l'expérience aux blindés non équipés.

Émergent trop de questions relatives au rôle joué par le service des renseignements militaires. Qui a tout le temps été en incapacité de prévenir les attaques terroristes. Doit-on comprendre mieux maintenant qu'il n'a rien vu ? Ou protégeait-il des intérêts de la France ? Pourquoi acheter et garer des avions, laissant mourir nos braves soldats ?

Un coin de voile se lève enfin après le coup

d'Etat. Le pays était maintenu dans une guerre sans fin, nous faisant croire que nous sommes un Etat faible pour se servir et faire servir la France et ses alliés.

La France sachant que ses intérêts sont désormais menacés au Mali avec le CNSP au pouvoir souffle le chaud. Le cas typique du capitaine Thomas Sankara au Burkina-Faso résonne toujours dans les esprits. Aux militaires de converger avec toutes les forces vives de la nation pour faire bloc contre toutes velléités impérialistes sur notre territoire.

■ Ousmane Mariko



Échec des négociations entre le CNSP et les syndicats de l'éducation : L'année blanche en passe d'être consommée !

Dans une vidéo qui nous est parvenue hier, mardi 1er septembre, le porte-parole du syndicat des enseignants grévistes, Adama Fomba, s'est exprimé sur la récente rencontre qui a eu lieu entre les syndicats et le CNSP. En écoutant le syndicaliste, le dossier n'a pas bougé d'un iota.

Malgré des négociations, les syndicalistes des enseignants appellent à l'union et au respect des consignes données. Ces membres du comité national pour le salut du peuple (CNSP) qui étaient censés mettre fin à la grève des enseignants peinent, eux aussi, à appliquer l'article 39 du statut des enseignants. Dans une vidéo qui nous est parvenue hier, le porte-parole des syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre, Fomba, ne cache pas son insatisfaction. « Cela fait quelques fois que les membres du CNSP et nous, syndicalistes, discutons autour de l'application de l'article 39

du statut des enseignants. Au cours de nos échanges, le CNSP a sollicité repousser la date d'application de l'article 39 jusqu'au mois de novembre prochain. Nous leur avons dit que nous ne revendiquons pas quelque chose, mais demandons plutôt le respect de la loi », confie le porte-parole.

D'après lui, toutes les dépenses devant nécessiter l'application de cet article étaient, avant l'arrivée de la junte au pouvoir, déjà prêtes. Selon Adama Fomba, les syndicalistes ont, au cours de leur échange avec le CNSP, demandé où est parti l'argent qui était déjà prévu pour l'application du présent article. « Nous leur avons demandé où est parti cet argent. Qu'on ne se leurre pas, l'argent prévu pour l'application de l'article 39 ne peut pas être utilisé pour la construction du Mali nouveau dont on a besoin aujourd'hui. S'ils veulent vraiment construire ce pays, ils doivent se doter des

moyens pour nous donner cet argent », explique le porte-parole, soutenant que le CNSP qui est censé poser les jalons de la refondation du pays ne doit aucunement violer les textes. Puis de préciser que les syndicalistes ont même facilité les choses à la junte au cours des échanges : « Dans les procès-verbaux, nous avons demandé à ce que le paiement des alignements se fasse sur le salaire du mois de septembre ainsi que le paiement de tous les arriérés de 2020 ». Mais, ajoute Fomba, vu la situation nationale, nous avons allégé la tâche.

Au lieu que l'alignement et le paiement se fassent, nous avons jugé utile d'aller avec les alignements simples, repoussant la date du paiement des arriérés. Le CNSP n'a pas accepté cela aussi, regrette-t-il, énonçant que le problème est à ce niveau. D'où ces précisions : « L'avenir des enfants dépend du CNSP aujourd'hui. Sauver ou empêcher l'année blanche dépend du CNSP ». En attendant satisfaction de la doléance, le porte-parole appelle les grévistes à respecter les consignes données jusqu'à l'application de l'article 39. Ces échecs des négociations prouvent que l'année scolaire peut être difficilement sauvée. Les enfants et leurs parents doivent donc s'apprêter pour l'année blanche qui est presque inévitable.

■ Mamadou Diarra



Cour d'Assises de Bamako : Une bande de malfaiteurs totalement anéantie

Ils sont accusés d'avoir froidement assassiné un citoyen pour lui dérober son argent.

Les jurés ont reconnu leur implication dans ce forfait et la cour les a condamnés au châtimement suprême.

La peine de mort. C'est celle que les juges de la cour d'assises de Bamako ont infligée, la semaine dernière, à une bande de quatre malfaiteurs. Ces derniers sont accusés d'avoir froidement abattu KB, pour s'emparer de son argent et disparaître dans la nature. Cette triste histoire s'est passée dans la nuit du 29 au 30 août de l'année dernière à Dianéguéla, quartier populaire de la Commune VI à la périphérie du District de Bamako. Si cette bande a écopé du châtimement suprême, c'est parce qu'elle s'est rendue coupables du crime d'« association de malfaiteurs, assassinat, vol commis en bande et à main armée et détention illégale d'armes à feu ».

Ces faits sont prévus et punis par les dispositions des articles 175, 199, 200, 253 alinéas 1 et 2 du Code pénal et 43 de la loi n° 04- 050 du 12/11/2004 régissant les armes et munitions en République du Mali. Ils peuvent donner lieu à l'application de peines criminelles. Celui que nous désignerons par ses initiales DT est un élément dangereux de la bande. Mais parallèlement, il se trouve qu'il est éga-

lement un collaborateur du défunt KB. Il le connaissait mieux que les autres membres du groupe. C'est lui qui était également censé connaître les habitudes de la victime en même temps que ses revenus financiers journaliers. C'est tout cela qui semble l'avoir poussé à donner un coup de main aux trois autres membres de la bande pour commettre le forfait cité plus haut.

Pour cela, le quatuor s'était muni d'un véritable arsenal pour arriver à sa fin. Il s'agit d'un pistolet mitrailleur, d'un pistolet automatique et des cagoules. C'est le même DT qui a fourni de précieuses informations sur les rentrées et sorties quotidiennes de leur future victime. C'est comme cela qu'à la date indiquée plus haut, DT a filé son défunt collaborateur avant de donner à ses complices le maximum d'informations sur lui, dans le but de l'assassiner pour lui prendre son argent. Le jour des faits, KB (la victime) est rentré à la maison après une journée de labeur. Ses futurs bourreaux qui disposaient d'informations précises sur lui savaient qu'il possédait de l'argent en liquide. A son arrivée à son domicile aux environs de 01 heure du matin, alors qu'il ne se doutait de rien, il a été subitement pris à partie par ses bourreaux.

Ces derniers lui ordonnèrent de leur remettre

son sac et tout son contenu d'argent liquide. Pour KB, cela semblait trop facile de remettre à des inconnus tout l'argent qu'il avait dans son sac. Il a refusé d'obtempérer aux injonctions des bandits et a tenté de résister. C'était l'erreur à ne pas commettre.

Les malfaiteurs ne lui donneront pas le temps de leur tenir tête. Dans la foulée, l'un d'eux tire sur lui deux coups de feu à bout portant. Le reste était facile pour eux. Ces derniers se sont saisis de son sac qui contenait toutes les recettes du jour estimées à plusieurs dizaines de milliers de francs CFA.

Avant de disparaître dans la nuit noire, ils ont tiré des coups de feu en l'air dans la rue. Histoire de dissuader d'éventuels intervenants pouvant leur mettre le bâton dans les roues. Ils ont laissé derrière eux KB grièvement blessé gisant dans son sang. Très rapidement, des proches, alertés par tous les bruits, sont vite intervenus pour secourir le blessé. Celui-ci a été acheminé vers le CHU Gabriel Touré où il a subi une opération chirurgicale à la suite de laquelle, les balles ont été extraites. Mais la victime semblait être touchée à des organes vitaux. Il a ainsi succombé suite à ses blessures quelques heures plus tard.

Les proches et parents du malheureux n'avaient plus que leurs yeux pour pleurer la perte d'un des leurs. Fatalistes, ils s'en sont remis à la volonté de Dieu pour la suite de cette triste histoire.

Quelques semaines plus tard, certains proches de KB ont appris l'arrestation d'un malftrat par les limiers du Commissariat spécial des chemins de fer. Cela faisait suite à un cas de braquage similaire au présent cas. Pis, il semble



que le nommé DT y était fortement impliqué. Très vite ces informations seront confirmées lorsqu'un des frères du défunt KB s'est présenté au commissariat de police cité. Il en a profité pour déposer une plainte contre celui qu'il suspecte d'être impliqué avec d'autres complices, dans l'assassinat de son frère à Djanéguéla. Coincé par les policiers, DT a dénoncé ses complices. Et de fil en aiguille, les autres ont été alpagués par les limiers. La procédure a été diligentée pour les envoyer en assises afin d'y être jugés conformément à la loi. À la barre, ils ont affirmé tout le contraire de ce qu'ils avaient dit à l'instruction de leurs dossiers. Ils ont choisi la dénégation des faits comme moyen de défense. Suspecté d'être le cerveau de la bande, un certain MT a été le premier à s'expliquer. Sans vouloir se donner la peine d'entrer dans des détails, il a soutenu qu'il a avoué les faits sous la torture. Ce qui obligea le président à lui rappeler certains passages de son dossier. Passages dans lesquels il a avoué avoir effectivement pris part à la conception et à l'exécution de l'assassinat de KB à Djanéguéla.

Un autre passage du PV de la police lui attribue la paternité des propos selon lesquels il dit être un complice et non l'auteur des faits. En dépit de tout, l'accusé a, mordicus, soutenu avoir affirmé ces propos sous la torture. Comme s'ils avaient convenu d'adopter la même attitude de dénégation, tout le reste de la bande a agi ainsi. En professionnels, cela a amené les juges à leur faire savoir que ce

moyen de défense ne saurait prospérer. Les magistrats pensent que les accusés l'ont adopté juste dans l'espoir d'échapper à la machine judiciaire.

Le ministère public n'est pas allé avec le dos de a cuillère. Pour le défenseur des citoyens, il ne fait aucun doute que le rapprochement de ces individus s'explique par le projet commun qu'ils ont élaboré pour braquer les honnêtes citoyens dans le but de les déposséder de leurs biens par tous les moyens. Y compris par l'usage d'armes à feu. De l'analyse de leurs dossiers, il est ressorti que les inculpés ont mis une bande en place, quasi-spécialisée dans le braquage.

Et au cours de leurs lugubres opérations, la bande cible un certain groupe de personnes qu'elle estime aisées, pour ensuite les attaquer et les spolier de leurs biens. Leurs dossiers fait également ressortir l'une de leur opération qui a été filmée par des caméras de surveillance. Chose qui a d'ailleurs permis de les interpeller un par un. À partir de là, les suspects étaient restés comme figés, sans issues. Tels qu'exposés par le défenseur des citoyens, celui-ci a estimé que les charges étaient suffisantes pour les maintenir dans les liens de l'inculpation. Le conseil de la partie civile a quasiment abondé dans le même sens. Pour lui, « les éléments constitutifs de l'assassinat sont réunis : l'élément moral, matériel et l'intention ». D'où cet appel de l'avocat de la victime de maintenir les suspects dans les liens de l'accusation, sans possibilité de les faire

bénéficier de circonstances atténuantes.

Visiblement, le parquet et l'avocat de la partie civile sont allés dans le même sens durant ce procès : « tous les éléments constitutifs de l'assassinat sont réunis. L'assassinat et l'association de malfaiteurs sont avérés » a, à son tour, clairement dit le défenseur des citoyens. Quant à la défense des accusés, elle n'a pas hésité à qualifier les plaidoiries de ses prédécesseurs de « grotesques ». « Je trouve que c'est un montage grotesque. Je n'entre pas dans ce jeu-là », a martelé la robe noire qui s'est agrippé sur l'absence de preuves et l'existence de zones d'ombre dans les dossiers. Il est allé jusqu'à mettre en doute les enquêtes policières effectuées en aval. « Ils ont été torturés. Tout le monde sait ce qui se passe mais personne ne dit rien », a-t-il avancé pour soutenir ses dires.

Après plusieurs heures de débats, les accusés ont été reconnus coupables avec des circonstances aggravantes. Ce qui a réjoui la partie civile qui a sollicité la peine maximale. Tout comme le défenseur des citoyens qui a lui aussi abondé dans le même sens, en requérant la peine de mort pour cette bande de malfrats. Aux termes des débats, le conseil des accusés semblait esseulé.

La cour, dans sa sagacité, n'est pas allée avec le dos de la cuillère. Elle a condamné les accusés à la peine de mort et au paiement de 80 millions de francs CFA.

■ Tamba CAMARA



malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE RELATION MÉDIAS

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74 MALIKILÉ
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

La communauté internationale au chevet de notre pays : Une rencontre initiée par le chef de la MINUSMA certainement harmoniser les points de vue



A l'invitation du Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, les représentants de la Communauté internationale se sont réunis, le 31 Août au siège de la MINUSMA, pour échanger sur la situation sociopolitique. Même si rien n'a filtré de la rencontre, nous pensons qu'il s'agit pour les diplomates et représentants des autres structures de la communauté internationale au Mali de se concerter sur l'évolution de la situation dans notre pays dans le souci d'harmoniser leurs points de vue pour ce qui concerne les rapports à faire à leurs pays et structures respectifs. La CEDEAO, les pays voisins et de nombreux gouvernements et institutions de par le monde regardent avec une attention mêlée d'inquiétude ce qui se passe au Mali depuis la démission d'Ibrahim Boubacar Keïta. En effet, en

sommet par visioconférence sur la crise malienne, les chefs d'États de la CEDEAO ont intimé aux militaires maliens de remettre le pouvoir aux civils afin d'organiser une transition politique de douze mois. L'Union Africaine a elle aussi condamné, le coup de force contre le régime. Même son de cloche au niveau de l'ONU, où le Conseil de Sécurité de l'ONU demande le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la restitution du pouvoir aux civils. Même condamnation de la part du chef de la diplomatie de l'Union Européenne, Josep Borrell, qui rejette "tout changement anticonstitutionnel". Le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, avait quant à elle appelé les mutins à rentrer dans les casernes. "La situation sécuritaire au Mali et dans le Sahel est déjà très critique depuis des années. Or il est à craindre que cette crise à Bamako ne va pas renforcer la stabilité et la sécurité

dans la sous-région. Il va falloir attendre de voir la réaction de la communauté internationale face au CNSP. Il faut une solution rapide car le Mali ne peut pas se permettre une situation de contestation politique éternelle. C'était le cas depuis des semaines avec le mouvement M5-RFP.

Les démarches en cours pour la mise en place et la gestion de la transition vont-elles amener la communauté internationale à revoir son jugement sur le Mali ? Avec cette rencontre initiée par Mahamat Saleh Annadif, on peut en espérer ! Plus encore, ce week-end s'annonce décisif avec la tenue des journées nationale de concertation sur la transition. Et pas de doute que l'horizon va s'éclaircir davantage pour le Mali à l'issue de ces journées. maliens ayant trop souffert de cette crise !

■ Yama DIALLO

Concertation autour de la transition : Quand le CNSP surprend par la méthode !

Après un premier couac dû au refus du M5-RFP de prendre part aux assises qui avaient été convoquées le samedi dernier par la junte sur les préparatifs de la transition, le Comité National pour le Salut du Peuple a surpris tout le monde en rencontrant en aparté les différentes composantes de notre société, lundi et mardi, mercredi (et les échanges continuent) pour prendre l'avis de tout le monde sur ce que doit être la transition. Une manière originale qui aura permis aux militaires de recenser les préoccupations des uns et des autres en un temps record et d'en faire la synthèse, au point de convoquer l'ensemble des forces de la nation, les 5 et 6 septembre prochain au Centre International de Conférence de Bamako, à des Journées de concertations nationales sur la gestion de la transition. La manière originale est-elle pour autant efficace ?

Ces Journées de concertations nationales sur la gestion de la transition ont pour objectif de convenir de la feuille de route de la transition,

de définir l'architecture et les organes de la transition, et enfin de contribuer à l'élaboration de la charte de la transition. Selon un communiqué officiel, prendront part à cette activité, les partis politiques, les organisations de la société civile, le M5 RFP, les groupes signataires de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et les mouvements de l'inclusivité, les organisations syndicales, les associations et faitières de la presse... En somme, aucun groupe ne semble avoir été oublié cette fois-ci pour l'organisation de l'événement qui sera placé sous la haute présidence du Colonel Assimi GOITA, Président du CNSP.

Cette célérité dans l'action constatée au niveau du CNSP est-elle due à un travail dans l'ombre entre les militaires et certaines têtes pensantes du M5-RFP ? On peut le croire ainsi, les deux parties ayant scellé la paix des braves, après l'erreur de casting qu'aura été celle des militaires du CNSP. Et depuis, on

constate une nouvelle dynamique insufflée dans les faits et gestes du colonel Goita et ses hommes. Il est temps que les choses se mettent en place, à un moment où les partis politiques rivalisent et se perdent en conjectures à propos de l'architecture de la transition. En effet, au sujet de l'organisation de la transition, le parti de l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga a fait des propositions. Le parti Alliance pour la Solidarité au Mali-Convergences des Forces Patriotiques (ASMA-CFP) a en effet fait savoir qu'il souhaite une transition d'une courte durée entre 12 et 14 mois avec la mise en place d'organes chargés de conduire cette transition, tout en proposant un président civil comme chef de l'État, qui sera assisté d'un vice-président issu du CNSP. ASMA propose en outre un gouvernement de mission dirigé par un Premier ministre civil, un Conseil National de la Transition qui sera l'organe législatif composé des différents acteurs politiques, des représentants de la société civile et des Forces armées et de sécurité ayant pour missions de légiférer et de contrôler l'action du gouvernement. De son côté, l'Adema-PASJ propose l'organisation des pouvoirs publics à travers un Accord politique de transition (APT) qui transcende la Constitution actuelle tout en ne remettant pas fondamentalement en cause le régime politique actuel



(régime semi-présidentiel) et d'autres acquis démocratiques de la Révolution de Mars 1991. Un accord politique devra être endossé par la communauté internationale à travers la CE-DEAO afin de lui conférer la légitimité juridique requise pour rester dans le cadre normatif de la Constitution du 25 février 1992, et qui sera élaboré par une équipe d'experts mise en place par le CNSP, et soumis à l'approbation de l'ensemble des forces politiques et sociales. Pour l'Adema PASJ, la transition doit être conduite par trois organes de gouvernance : un président de transition consensuel ; un gouvernement de transition de taille réduite (25 membres au plus) dirigé par un Premier ministre consensuel ; un organe législatif dénommé Conseil national de transition (CNT). Idem pour la CODEM de Housseini Amion Guindo, qui propose que la transition soit la

plus courte possible (entre 9 et 12 mois au plus) car elle ne doit avoir que deux missions essentielles, le retour de la sécurité et l'organisation de l'élection présidentielle afin de doter le pays d'Institutions légitimes, capables de faire face aux immenses défis auxquels le Mali reste confronté depuis une décennie. Pour ce faire il faut, selon la CODEM : choisir de façon consensuelle un président civil pour la diriger ; mettre en place un Gouvernement d'union nationale (avec une feuille de route très claire) composé essentiellement des technocrates sous la conduite d'un Premier ministre consensuel ; élaborer une feuille de route très claire de la transition ; élaborer une Charte pour la Transition ; faire appel à l'assistance technique et financière de la communauté internationale pour l'organisation de l'élection présidentielle.

Aussi, selon Housseini Amion Guindo, avec l'accompagnement de la CEDEAO et de la Communauté Internationale, la transition doit avoir comme priorités : la sécurisation du territoire national et l'organisation d'une élection présidentielle sans exclusion de candidat sauf contraire à la loi, transparente et crédible dans un environnement de paix et de concorde nationale. Pas plus, dira-t-il, conviction étant faite à la CODEM que personne, dans la situation actuelle du pays, n'a la légitimité nécessaire pour décider des nécessaires réformes dont le Mali a besoin.

Les concertations des 5 et 6 septembre prochain nous édifieront sans doute de ce que tout cela retourne, car il y a urgence et la communauté internationale nous observe !

■ Yama DIALLO

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



La transition politique au Mali : Entre doute et optimisme ?

La page IBK étant quasiment tournée, toutes les voix s'accordent à dire qu'il nous faut une transition inclusive. Mais quelle transition pour le Mali ?

Le groupe de militaires qui renversé le régime d'IBK est entre le marteau et l'enclume. D'un côté, le comité national pour le salut du peuple fait face à la pression de la Cédéao qui a infligé un embargo sur notre pays. De même, le CNSP n'est pas dans la dynamique de remettre le pouvoir aux civils. Mais tout porte à croire que la junte tire sa légitimité du peuple malien. De l'autre côté tout le mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques a mis la barre très haut en demandant une transition politique dirigée par un civil. Est-ce qu'il ne serait pas suicidaire de confier la gestion du pays à un civil en cette période de tourmente ? Les militaires peuvent ils gérer sans les politiques ? Quelle durée pour la transition ? Ne faudrait-il pas tout mettre à plat pour repartir sur des nouvelles bases ? A quoi peut-on s'attendre à la fin des concertations en cours ? Ce sont entre autres questions que le citoyen lambda se pose.

Visiblement le report sine die de la première concertation s'inscrivait dans le cadre de l'inclusivité tant prônée par les maliens. Des voix audibles se sont levés pour incriminer et pointer du doigt le CNSP d'avoir une ambition so-

litaire sur la transition. Ce qui a été finalement entendu par Kai qui a rebattu les cartes pour essayer de prendre l'as. Ce qui sous-entend que le bateau malien tangue, et il a besoin de ses enfants pour qu'il ne chavire pas.

Depuis quelques jours, le CNSP a entamé une série de consultations de tous les acteurs de la classe politique, de la société civile et des organisations faitières pour donner corps et âme à la transition. Les prémisses montrent que toutes les forces vives de la nation sont conviées à ce grand rendez-vous pour apporter leur pierre à l'édification de la nation. L'on se rend compte que pour une fois, les maliens trouveront des solutions endogènes à cette crise. Sans être dans le secret des Dieux, la junte dispose déjà d'une charte de la transition qu'elle entend soumettre à l'approbation des maliens.

Le plus important n'est pas la durée de la transition mais l'objectif qu'on veut lui assigner. Il ne sert à rien de se précipiter pour retomber dans les mêmes erreurs du passé. Tous les présidents démocratiquement élus, ont tenté tant bien que mal de revisiter les textes de la constitution sans succès. Personne ne nie aujourd'hui que la loi fondamentale de notre pays est caduque. Les constats ont montré que c'est seulement pendant la transition que l'on peut la réviser. Toute chose qui reconforte la

thèse selon laquelle le pays dispose déjà de bases de données pour amorcer le processus. Pour ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, il faudrait prendre ce qui est bon dans les anciens projets de révision constitutionnelle pour les amender. Ce qui nous fera gagner en temps et en cout financier.

En plus de la révision constitutionnelle, plusieurs autres réformes doivent être mises en œuvre pour doter notre pays d'instruments juridiques efficaces. Il faudrait sortir alors du fétichisme pour poser des actions concrètes. Les Maliens ont trop souffert, ils ne veulent plus assister à une guerre de positionnement. La situation saute à l'œil. Le pays est menacé dans son existence.

Le CNSP doit impérativement mettre en place un comité pour l'élaboration d'une charte de transition sur la base d'une feuille de route avec des représentants de toutes les forces vives de la nation. Cette nouvelle Charte doit inclure toutes les préoccupations des maliens. Certainement cela permettra d'améliorer celles des militaires et du mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques. Sans cette approche, les résultats des assises prévues en fin de semaine seront biaisés d'avance.

Cette transition doit être mise à profit pour refonder notre gouvernance jugée chaotique. Le Mali est frappé de plein fouet par une crise multidimensionnelle avec un important volet institutionnel. Pour remettre le pays sous de bons rails, une refondation de la gouvernance est nécessaire.

■ Ibrahim Sanogo

Transition au Mali : Le CRAMN fait de pertinentes propositions

Dans le cadre de ses activités, le Cercle de Réflexion et d'Appui pour un Mali Nouveau (CRAMN), a organisé une cérémonie de réflexion sur la transition afin de contribuer à la recherche de pistes de solutions pour une sortie de crise glorieuse. C'était le lundi 31 août 2010, dans la salle de "Impact Hub" immeuble Assurance Lafia ACI 2000. Le Président du CRAMN, Pr Bakary CAMARA non moins doyen de la FDPU, a présenté l'historique et les différentes activités du CRAMN depuis sa création, des thématiques ont été animés par des panelistes entres autres: Dr Bréma Ely DICKO, Professeur ULSHB ; Dr Kallilou DOUMBIA, USJPB et Tidiani TOGOLA, Secrétaire Exécutif de la Fondation Tuwindi sous la modération de M. Moustaphe DOUMBIA, modérateur de la cérémonie.

Ces thématiques étaient entre autres : Le contexte général de la situation (sécuritaire, politique/géopolitique et économique) du Mali: quelle transition pour un Mali Nouveau ? Quelle transition et quelle réforme institutionnelle pour un Mali Nouveau ? Qu'est-ce que les Maliens peuvent-ils attendre de cette transition ?

À l'issue des différentes présentations, l'assistance a procédé à la série de questions dont les réponses ont été données par les différents panelistes.

Après 28 ans de démocratie, les panelistes sont unanimement d'accord qu'il y a des insuffisances qui ont conduit le Mali à la crise multidimensionnelle qu'il connaît aujourd'hui en enregistrant de son indépendance à maintenant, 4 coups d'Etat.

Dans le contexte actuel du Mali où une révolution populaire a été parachevée par des militaires avec une démission militairement assistée du Président IBK, les panelistes proposent que seule une transition consensuelle avec l'inclusion de toutes les couches socio-politiques du pays peut sauver le Mali.

En réponse aux questions : faut-il une nouvelle constitution ou faut-il réviser l'actuelle ? Comment mettre à jour les textes régissant les partis politiques et la gestion des élections au Mali ? Dans quel délai les actions prioritaires retenues peuvent-elles être mises en œuvre ? Les panelistes du CRAMN proposent la mise en place d'une Assemblée Constituante. Ainsi avec cette Assemblée Consti-

tuante, sera élaboré un document qui tracera le schéma de la transition. Au-delà de la transition, cette Assemblée Constituante se chargera de la mise en place de la 4ème république avec l'élaboration d'une nouvelle constitution. Selon le panel, ni la seule proposition de la société civile, ni du CNSP ne doit être imposée pour la gestion de cette transition dont la durée ne doit pas dépasser 11 ou 18 mois.

Les panelistes n'ont pas manqué de souligner la racine du mal à laquelle tous les problèmes du Mali tirent leurs sources, la corruption et l'impunité et l'échec de la classe politique. À cet effet, l'un des panelistes en la personne de Tidiani TOGOLA a présenté le rapport d'un sondage au sein de la population malienne sur qui pour diriger la transition et combien d'année pour la durée. Selon lui 63% des Maliens disent un militaire ; 38% pensent 3 ans ; 25% pensent 2 ans et 20% pensent 1 an. Également un sondage sur les sanctions CEDEAO après la démission du Président. Selon ce sondage 65 % désapprouvent les sanctions de la CEDEAO et 10 % sont pour dans les pays de l'espace CEDEAO. Parlant de sa propre proposition, Tidiani TOGOLA a signalé qu'il propose 12 mois pour la transition et choisir le président conformément à la proposition des 63% des Maliens qui proposent un militaire avec l'élaboration, bien sûr, d'une feuille de route faite par l'ensemble des Maliens.



Situation politico-sociale du Mali : La plateforme AC-AEEM du M5-RFP plaide pour la levée immédiate de l'embargo



Le jeudi 27 août 2020, quelques semaines après la démission d'Ibrahim Boubacar Keita, la plateforme des anciens camarades de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AC-AEEM) membres du M5-RFP a tenu un point de presse au siège du parti du chef de File de l'Opposition Soumaïla Cissé à Badalabougou. L'occasion a été mise à profit pour procéder à la lecture d'une déclaration liminaire qui prend acte de la démission du président IBK, de la dissolution de l'Assemblée Nationale ainsi que du Gouvernement.

Pour la circonstance, plusieurs anciens de l'AEEM dont M. Paul Ismaël BORO de l'URD, M. Erick, M. Kader Traoré venus spécialement de la France, ont pris part à ladite cérémonie. Selon eux, c'est face à la détérioration de l'école malienne ainsi que la dénaturation brutale de l'esprit de la révolution du 26 mars 1991, traduite par l'émergence de certaines forces rétrogrades, pour ne pas dire les anciens bourreaux du peuple, qui se sont reconstituées pour lutter au nom d'une soit disant démocratie laissant le pays dans une situation insurmontable, préjudiciable à l'unité et à la paix, que les anciens de l'AEEM qui sont membres du M5-RFP ayant pris consciences que les défis de leur sont immenses, ont décidé de s'unir.

"Face à ce qui précède, à l'insécurité grandissante dans tout le pays ou les 2/3 du territoire sont entre les mains des terroristes, des narcotrafiquants et des bandits armés ; à la cherté de la vie, à un manque de soin équitable ainsi qu'au népotisme, la gabegie et à la corruption généralisée, la plateforme AC-AEEM du M5 -RFP informe que sa conscience l'a interpellé à s'engager auprès du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) pour relever les énormes défis. Cela en tant que acteurs de la révolution du 26 mars 1991 et garant de sa continuité à tout mettre en œuvre pour barrer la route à toute tentative d'asservissement du peuple. Tout en rappelant qu'à travers le M5-RFP, la plateforme des Anciens de l'AEEM a pris son destin en main afin de lutter contre la mauvaise gouvernance et de ne plus vivre dans le passé. Les anciens de l'AEEM félicitent les forces armées et de sécurité pour avoir parachévé, le mardi 18 août 2020, le combat du M5-RFP en mettant fin au règne de IBK. Pour ce qui concerne la transition, la plateforme des anciens de l'AEEM membres du M5-RFP soutien de façon indéfectible le Comité National pour le Salut du Peuple dans cette nouvelle tâche dont le processus devant conduire à la transition. À cet effet, nous appelons toutes les composantes de la nation : société

civile, partis politiques..., à accompagner le CNSP dans ce processus transitionnel. Une transition démocratique et populaire avec une refondation de l'Etat pour le retour à une vie constitutionnelle normale", précisera M. Kader Traoré.

A la communauté internationale, plus précisément à la CEDEAO, la plateforme en appelle à plus de retenue et au sens de la responsabilité pour la levée immédiate de l'embargo en accompagnant le peuple malien qui a trop souffert. Par ailleurs elle a exhorté les autorités à mettre une structure nationale et indépendante en place pour enquêter sur toutes les malversations financières, les abus de pouvoir durant les sept ans du pouvoir d'IBK et de traduire les coupables devant les juridictions compétentes.

Et de finir par remercier les chefs religieux du Mali (Mahmoud Dicko, Bouyé Haidara de Nioro, le Cardinal Jean Zerbo et le Révérend Daniel Tangara) pour leurs rôles dans la stabilité du pays.

La rencontre a pris fin par des prières pour la libération prochaine du Chef de File de l'Opposition, l'Honorable Soumaïla Cissé.

■ **Dognoume DIARRA**

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Mariage : La société semble légitimer les violences conjugales

Pour beaucoup de personnes, il est inconcevable de parler de viol entre conjoints. Pourtant, dans un couple, l'un des partenaires peut bien subir des violences conjugales de la part de l'autre. Le viol est tout acte par lequel une personne est contrainte à un acte sexuel sans son consentement. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit les violences entre partenaires comme « tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes appartenant à cette relation, y compris des actes d'agression physique, des rapports sexuels forcés, entre autres formes de coercition sexuelle, de la violence psychologique et des comportements autoritaires ou tyranniques. » Toutefois, le viol conjugal est une question taboue dans la société malienne. Pour beaucoup, c'est un devoir conjugal pour la femme que

d'accepter tout ce que son mari lui demande. Certains parents s'offusquent même lorsqu'ils apprennent que leur fille refuse le lit à son mari. Comme le père d'Alimatou qui, lorsque son beau-fils est allé se plaindre auprès de lui, était surpris : « C'est le comble ! Un homme doit-il courir derrière sa femme dans sa propre chambre pour avoir des relations sexuelles avec elle ? ». La notion de « devoir conjugal », mal comprise, fait des centaines de victimes chaque année. Salimata, la trentaine, n'a connu que le viol conjugal comme relation d'intimité entre elle et son mari. Elle devait « supporter » son mari pendant plusieurs années avant de s'extirper de cet enfer par le biais du divorce. « Le viol était mon quotidien. Même étant alitée ou en période de menstrues, mon mari me forçait à coucher avec lui. Son seul objectif, c'était de satisfaire sa libido. Chaque fois, j'avais des douleurs au niveau de mes parties

intimes », confie-t-elle. Le Code pénal malien condamne le viol dans son article 226, mais ne dit explicitement rien sur le viol conjugal. « Le viol sera puni de cinq à vingt ans de réclusion et facultativement de un à cinq ans d'interdiction de séjour », stipule le Code. Toutefois, la société semble légitimer les violences conjugales.

Rapports consentis

La victime n'a jamais raison. Salimata l'a appris à ses dépens lorsqu'elle a porté plainte pour « violences conjugales ». « J'ai été au tribunal pour demander le divorce. Ils ne l'ont pas accepté à cause de la violence conjugale, mais plutôt parce que mon conjoint ne prenait pas soin de moi, selon la loi », regrette-t-elle. L'islam, la religion dominante au Mali, ne fait pas explicitement cas de viol conjugal mais défend des rapports consentis entre conjoints. « Le Coran parle plutôt de devoir conjugal. Ce devoir doit être accompli dans le respect de l'autre, sans violence », précise Darhamane Maiga, imam basé à Bamako.

■ Source : Benbere



Côte d'Ivoire : Les candidatures de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro peuvent-elles aboutir ?



Des dizaines d'inconditionnels de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo se sont rassemblés à proximité du siège de la Commission électorale indépendante (CEI), à Abidjan, le 31 août 2020.

Dans le sillage d'Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et Pascal Affi N'Guessan, Guillaume Soro et Laurent Gbagbo ont déposé, lundi, leur dossier de candidature à la présidentielle ivoirienne du 31 octobre prochain. Pourtant, les deux poids lourds de la politique ivoirienne ont tous deux été radiés des listes électorales. Explications.

À quelques heures près, ils auraient presque pu faire entendre leurs voix de concert. Dès l'aube, lundi 31 août, des dizaines d'inconditionnels de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo se sont rassemblés à proximité du siège de la Commission électorale indépendante (CEI), à Abidjan, sous le regard vigilant des forces de l'ordre déployées pour l'occasion. Et, à la mi-journée, ce sont les soutiens de Guillaume Soro qui ont envahi les environs de l'institution. Les équipes de Laurent Gbagbo et de son ancien Premier ministre ont ainsi déposé leur dossier de candidature à l'élection présidentielle du 31 octobre prochain.

L'événement a fait la une de nombreux titres de la presse ivoirienne lundi matin. Le quotidien Le sursaut titrait : "Gbagbo et Soro : ils

iront jusqu'au bout !".

Condamnés par la justice ivoirienne

Mais l'initiative pourrait être vue comme un baroud d'honneur, tant la validation de ces deux candidatures à la prochaine présidentielle semble compromise. En effet, les deux hommes ne figurent plus sur les listes électorales car ils en ont été radiés le 22 août par la CEI. La raison ? Ils ont tous les deux été condamnés à vingt ans de prison par la justice ivoirienne, sans qu'ils n'aient pu assister à leur procès.

Laurent Gbagbo a été condamné pour l'affaire dite du "braquage de la BCEAO". Lors de la crise post-électorale de 2010-2011, les autorités s'étaient servies dans les caisses de l'agence locale de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest pour se fournir en liquidités. Guillaume Soro a, lui, été condamné en avril dernier pour "recel de détournement de deniers publics".

Georges Armand Ouegnin, le président de la plateforme Ensemble pour la Démocratie et la Souveraineté, un mouvement politique proche de Laurent Gbagbo, a attribué cette radiation à des "manœuvres juridico-politiciennes" après avoir déposé le dossier de candidature

de son mentor à la CEI.

Même son de cloche du côté du camp de Guillaume Soro. "Cette décision [la condamnation à 20 ans de prison, NDLR] a été rendue par une justice aux ordres du pouvoir en place, à l'occasion d'un procès expéditif sans débat contradictoire, et donc illégal. En conséquence, Guillaume Soro devrait toujours figurer sur les listes électorales", tance Affoussy Bamba, l'avocate de l'ancien président de l'Assemblée nationale.

La CEI, qui recueille les candidatures à la présidentielle, rappelle qu'elle ne fait qu'appliquer des décisions de justice. "Nous n'apprécions pas le bien-fondé de la décision judiciaire. Ce que nous vérifions, c'est si cette décision est irrévocable. Et dans le cas de messieurs Gbagbo Et Soro, la décision n'est plus susceptible d'appel", a expliqué au micro de France 24, Ibrahime Coulibaly Kuibert, le président de la CEI.

Le Conseil constitutionnel, dernier espoir ?

Laurent Gbagbo et Guillaume Soro ont épuisé tous les recours nationaux contre cette décision de radiation des listes électorales. Leur dernier espoir repose désormais sur le Conseil Constitutionnel en charge de valider les candidatures à la présidentielle. "Le Conseil constitutionnel aura la lourde responsabilité devant le peuple ivoirien et l'Histoire de se prononcer sur la validité de la radiation", a déclaré Georges Armand Ouegnin. "On espère que les membres du Conseil Constitutionnel prendront leurs responsabilités. En conséquence, Guillaume Soro devrait toujours figurer sur les listes électorales", tance Affoussy Bamba l'avocate de l'ancien président de l'Assemblée nationale. "Mais leurs récentes prises de position ne laissent rien présager de bon."

Le Conseil constitutionnel a quinze jours pour publier la liste des candidatures validées. Guillaume Soro a aussi porté l'affaire devant le Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, dont le verdict devrait être rendu d'ici peu. Mais la Côte d'Ivoire a décidé de se retirer du protocole de la Cour panafricaine basée à Arusha en avril dernier à la suite, déjà, d'un arrêt ordonnant à l'État ivoirien de "surseoir à l'exécution du mandat d'arrêt émis contre Guillaume Kigbafori Soro".

Candidature d'Alpha Condé en Guinée : Ses partisans applaudissent, ses opposants menacent



C'est désormais officiel, le président Alpha Condé est candidat à la présidentielle en Guinée. L'élection est prévue le 18 octobre. Malgré des mois de contestation contre cette candidature pour un troisième mandat, le président sortant maintient ses ambitions. Son parti défend logiquement sa décision de se représenter, l'opposition prépare déjà ses actions pour protester.

Contrairement à 2010 et 2015, cette fois-ci, Alpha Condé n'a pas fait d'allocution pour annoncer sa candidature. C'est son parti qui s'en est chargé. Dans l'entourage d'Alpha Condé, on explique qu'il y a un parallélisme des « formes » : c'est son parti qui était demandeur, il revenait au RPG Arc-en-ciel d'annoncer sa candidature.

Ses soutiens espèrent désormais le voir achever des chantiers. « Sa première mandature et sa seconde ont été entrecoupées par Ebola et le Covid-19, sans compter les manifestations politiques qui ont émaillé tout le long de ses deux mandats, argumente Papa Koly Kourouma, le porte-parole de la Codecc, la Convention démocratique pour le changement dans la continuité. Nous pensons qu'il faut ce mandat pour pouvoir finaliser ses travaux. Il est donc avantageux pour nous puisque la loi lui permet d'être encore là pour finir ce qu'il a commencé. »

« Pour moi, ce n'est pas une surprise et la can-

didature est un acte qui répond à un besoin, le besoin d'un peuple qui fait appel à son président de la République pour continuer le travail qu'il a entamé », souligne Malick Sankon, membre du bureau politique du parti au pouvoir. Pour les soutiens du chef de l'État, les compteurs redémarrent à zéro avec la nouvelle Constitution.

Appel à la Cédéao

La classe politique n'a pas tardé à réagir. Peu surpris par cette annonce, l'opposant Bah Oury dénonce « une fuite en avant ». « La sagesse aurait dû pousser monsieur Alpha Condé à laisser une trace positive pour être le Mandela de la Guinée comme il l'a toujours déclaré par le passé », estime-t-il. « La Guinée aujourd'hui est dans une impasse totale, non pas parce que les facteurs objectifs sont difficiles, mais simplement parce qu'il y a une volonté de rester au pouvoir en niant les dynamiques d'alternance démocratique et en ne respectant pas les fondamentaux d'un état de droit. »

Le FNDC (opposition et société civile) condamne cette candidature et appelle à « l'union sacrée » contre un éventuel troisième mandat d'Alpha Condé, qui symbolise un recul de la démocratie aux yeux d'Ibrahima Diallo, chargé des opérations du FNDC. « Alpha Condé, qui revendique un combat de 40 ans

pour la démocratie, aujourd'hui se dédit, renie tout son combat et accepte aujourd'hui de changer la Constitution pour se maintenir au pouvoir. Les manifestations vont reprendre effectivement contre la confiscation du pouvoir contre le coup d'État constitutionnel. C'est également un appel que nous allons lancer à la Cédéao à travers ces manifestations pour dire que, pour éviter le scénario malien, il faudrait vraiment que la Cédéao puisse prendre ses responsabilités et demander à monsieur Alpha Condé de retirer sa candidature, et renoncer à son troisième mandat pour la paix et la quiétude sociale en Guinée »

Cellou Dalein Diallo candidat ?

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) annonce la reprise des manifestations, mais avant cela, cette plateforme de l'opposition et de la société civile doit clarifier les choses en interne. Une réunion du comité de pilotage du FNDC a lieu ce mardi après-midi. Chaque leader politique doit dire s'il se lance ou non, dans la course à la présidentielle.

On devrait notamment savoir si Cellou Dalein Diallo est candidat. Mais s'il décide d'y aller, il risque de perdre le soutien du FNDC, puisque la plateforme est ferme sur ce point : tout candidat à la présidentielle est automatiquement exclu. Car le FNDC estime que c'est tout le processus électoral qui est biaisé, qu'il est donc impossible de manifester à ses côtés, contre une candidature du chef de l'État, tout en battant campagne.

« Nous travaillons sur les stratégies à déployer, explique Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du FNDC. Nous allons reprendre dans les jours qui viennent des manifestations illimitées afin que nous puissions user de tous les moyens légaux pour faire partir monsieur Alpha Condé du pouvoir car il est une menace à la stabilité du pays. »

■ Source : RFI

Tunisie : le gouvernement de la dernière chance

La grogne des députés n'a pas empêché Hichem Mechichi d'obtenir un vote de confiance. En cas d'échec, le système parlementaire pourrait être remis en question.

Palais du Bardo, 2 heures du matin. Les députés sont réunis en séance plénière depuis plus de quinze heures. Le vote électronique rend son verdict : sur 201 députés présents, 134 accordent leur confiance au gouvernement présidé par l'ex-ministre de l'Intérieur Hichem Mechichi, 67 votent contre. Cet énarque quadragénaire, sans étiquette partisane, choisi par le président de la République peut désormais gouverner le pays, s'installer à la Kasbah. Il a obtenu la confiance des élus avec une équipe apolitique composée de vingt-cinq ministres et trois secrétaires d'État. Sans douleur mais avec une dose de mécontentement, les parlementaires ont refermé la énième crise politique que traversait le pays.

Gouvernement, troisième tentative en huit mois

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) s'était réunie pour la troisième fois de l'année afin d'examiner un nouvel exécutif. Après Habib Jemli, recalé le 10 janvier avec seulement soixante-douze voix en sa faveur ;

après Elyes Fakhfakh, qui obtenait 129 voix le 27 février, Hichem Mechichi était le troisième président du gouvernement désigné à se présenter devant la représentation nationale. Après quatre mois d'exercice du pouvoir, Fakhfakh fut suspecté de conflits d'intérêts et contraint à la démission le 16 juillet. Son ministre de l'Intérieur, Hichem Mechichi, est alors choisi par le président de la République Kais Saïed. Leitmotif : « des compétences indépendantes ». Des universitaires, diplomates, hauts fonctionnaires... Le résultat des législatives d'octobre 2019 ne sera pas représenté au gouvernement. Pour l'instant.

La parole endolorie des députés

Chaque plénière obéit à un rite immuable. Le postulant à la Kasbah prononce son discours de politique générale, rejoint son fauteuil et écoute les doléances des députés. Cent quarante-quatre ont pris la parole hier. Rhétorique, Adnene Hajji expliqua que « l'État est un appareil qui préserve les intérêts de la classe dominante ». Sceptique, Amal Saida constata : « Nous sommes en présence d'un

gouvernement de paradoxes. » Accusateur, Sahbi Atig dénonça « le processus de formation du gouvernement [qui] n'était pas démocratique ». Assassine, Abir Moussi affirma que « Hichem Mechichi avait succombé aux pressions de dernière minute ». Plus systémique, Mabrouk Korchid constatait que « le système politique tunisien est stérile, il faut le réformer ». Cet ex-ministre fustigeait ce troisième gouvernement présenté à l'ARP en moins d'un an. Pour certains, un nouvel échec sonnerait le glas du parlementarisme. D'autres élus ont accueilli avec bienveillance cette équipe indépendante, estimant qu'une « trêve politique » était plus que nécessaire. Hichem Mechichi aura réussi l'exploit d'avoir obtenu plus de voix que son prédécesseur, 134 contre 129, tout en ayant barré la route de l'exécutif aux partis. Les onze heures durant lesquelles les députés ont pris la parole permettent de mesurer l'insatisfaction générale. Si l'on met de côté la part de théâtre ou de populisme intrinsèque à l'exercice, on se rend compte que chaque élu est conscient que ça ne va pas. La situation sociale, économique et sanitaire préoccupe, mais les moyens d'y remédier diffèrent. Hichem Mechichi a pris la parole pour leur répondre, expliquant qu'il les écouterait. À 2 heures du matin, il obtenait la confiance. Il prêtera serment à 14 heures ainsi que ses ministres. Il devra désormais composer avec une Assemblée qui, si elle lui a accordé sa confiance, ne lui fera aucun cadeau politique. On évoque déjà quelques modifications au sein du gouvernement.



Compétitions interclubs 2020-2021 : La caf dévoile les dates

A lors que la CAF n'entame que ce mois le dernier virage pour ses compétitions de la saison 2019-2020, les dates de celles de 2020-2021 sont connues. D'après le calendrier dévoilé par la Commission interclubs, les Associations nationales ont du 1er septembre au 20 octobre pour inscrire leurs clubs. Et les dates d'inscription de joueurs vont du 21 octobre au 5 novembre puis du 6 novembre au 19 novembre 2020.

Les tours préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération débutent du 20 novembre au 20 décembre. La phase de poules de la Ligue des champions



débutera le 12 février 2021 pour s'achever le 11 avril tandis que celle de la Coupe de la Confédération, du 10 mars au 26 avril. Par ailleurs, les finales des compétitions interclubs

CAF sont prévues les 10 (Coupe de la Confédération) et 17 juillet (Ligue des champions).

■ Alpha C SOW

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Aiglons : Les choses sérieuses commencent

Le sélectionneur national Mamoutou Kané et ses protégés ont repris les entraînements le 19 août dernier. Les séances se déroulent au Stade du 26 Mars et 35 joueurs ont été présélectionnés par le technicien. La sélection nationale junior a repris les entraînements le 19 août dernier, après cinq mois de repos forcé pour cause de la maladie à coronavirus. Pour cette reprise, le sélectionneur Mamoutou Kané «Mourlé» a présélectionné 35 joueurs qui sont tous des locaux. Les joueurs s'entraînent deux fois par semaine (lundi et mercredi) au Stade du 26 Mars. «Depuis qu'on a commencé les entraînements, tout se passe bien et je suis satisfait du niveau technique et physique des jeunes gens.

Le groupe monte en puissance au fil des jours», se réjouit le technicien Mamoutou Kané. Et d'ajouter : «La préparation se passe très bien, les 35 joueurs viennent toujours à l'heure et ce qui me plaît chez eux, c'est le fait qu'ils sont très attentifs aux consignes. Ils les respectent à la lettre. Franchement, je suis content d'eux et j'espère qu'ils continueront sur cette lancée», a déclaré Mamoutou Kané «Mourlé».

Mais l'ancien gardien de but du Stade malien et de la sélection nationale tient à préciser qu'il ne s'agit, pour le moment, que de la première phase de la préparation, donc d'une présélection. Les portes de la sélection restent ouvertes à tous les joueurs, y compris les expatriés. «Tous ceux qui peuvent apporter un plus au groupe sont les bienvenus. Mon ambition est de bâtir une grande équipe pour notre pays, une équipe compétitive et coriace capable de donner un deuxième trophée aux Maliens et aux Maliennes l'année prochaine en Mauritanie», martèle Mourlé.

«Pour le moment, poursuivra-t-il, nous allons bien nous préparer afin d'être au top avant la phase des éliminatoires prévues en novembre au Sénégal. L'état d'esprit est bon, les jeunes



travaillent bien à l'entraînement, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes à chaque séance». Selon Mamoutou Kané, le staff technique a déjà déposé un programme de préparation à la Fédération malienne de football (Femafoot) concernant notamment les matches amicaux et la mise au vert qui devrait commencer dans une dizaine de jours à Kabala.

À partir de la semaine prochaine, le gardien de but Alkalifa Coulibaly et ses coéquipiers devraient donc rejoindre Kabala pour le premier stage bloqué qui sera marqué par des matches amicaux. «Nous sommes très contents, mes partenaires et moi pour cette reprise, après plusieurs mois sans activité à cause de la Covid-19. Le groupe vit bien et notre objectif est clair : aller chercher la qualification au Sénégal», affirme le gardien Alkalifa Coulibaly. L'avant-centre Hamed Diomandé affiche également son optimisme pour la suite des événements. «Je suis content de la reprise et des

retrouvailles avec les autres joueurs. Pour le moment, la préparation se déroule dans de meilleures conditions, nous sommes très à l'aise avec le coach.

Il n'y a aucun problème, l'état d'esprit du groupe est au beau fixe», souligne le jeune attaquant d'Afrique football élite (AFE) avant de renchérir : «le seul mot d'ordre, c'est la qualification pour la Mauritanie et nous nous battons pour ça». Pour rappel, le Mali est détenteur du trophée que les Aiglons ont conquis en 2019 au Niger, en battant le Sénégal 3-2 aux tirs au but.

À l'issue du temps réglementaire et des prolongations, les deux sélections étaient à égalité 1-1. Quelques mois après le Championnat d'Afrique U20, les Aiglons se sont hissés en quart de finale de la Coupe du monde de la catégorie avant de tomber 2-4 devant l'Italie.

■ Djènèba BAGAYOKO



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Malitel

Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

